



Madame, Monsieur, Cher adhérent,

En 2021, malgré les difficultés sanitaires, notre association s'est montrée particulièrement active en participant à de nombreuses rencontres, en contribuant à différents débats, en organisant des réunions et des conférences, en communiquant régulièrement et en publiant des informations notamment sur son site internet constamment tenu à jour <https://capresaunis.wordpress.com/> (à partager sans modération !)

Les échanges furent nombreux et riches d'enseignement...

Maintenant, nous entamons une année nouvelle qui sera décisive pour notre avenir.

Le moment nous semble donc important de vous faire prendre conscience de **ce qui se joue actuellement sur notre territoire en matière d'énergie**. Après de longues réflexions sur le sujet et une étude approfondie de la question, nous réalisons l'extrême urgence de vous y intéresser. Ainsi, dans le cadre du débat public - piloté par la CNDP - qui va se clôturer fin février sur les éoliennes au large des îles d'Oléron et Ré et du prochain vote par les élus communautaires de la CDA de La Rochelle du PCAET assorti d'un Guide paysager où seront ciblées les zones favorables aux parcs éoliens dans l'Agglo, **CAPRES-AUNIS s'est déjà positionnée clairement contre les processus en cours**. L'idéologie dominante dans ce domaine consiste à instiller dans les esprits l'idée d'une nécessité inéluctable conduisant à construire toujours plus d'installations industrielles pour produire davantage d'électricité, sans réelle concertation avec les populations concernées qui en subiront les nuisances et sans que soient promues équitablement des solutions alternatives (notamment les économies d'énergie possibles dans tous les domaines : bâtiment, mobilité, industrie, agriculture, usage du numérique, etc.). Pour informer plus largement nos concitoyens, CAPRES-AUNIS, en coopération avec le Collectif NEMO, a prévu d'organiser une conférence-débat sur le sujet où seront débattus tous les arguments contradictoires.

« ÉOLIEN - CONFÉRENCE-DÉBAT » : lundi 14 février à 18 heures au FOYER-RIEUX de DOMPIERRE SUR MER

Venez nombreux, prévenez vos amis, ne laissez surtout pas ces projets impactant notre avenir aux seules influences des groupes financiers qui abusent des facilités que leur laisse la législation actuelle... sur laquelle les élus locaux n'ont aucun pouvoir puisque *in fine* c'est l'ÉTAT qui décide seul !

Ce sujet majeur est donc notre priorité mais beaucoup d'autres feront également l'objet d'une mobilisation de notre association comme la **modification du PLUi** de la CDA de La Rochelle qui débutera très bientôt, la coopération avec différents collectifs citoyens ou associations environnementales, d'autres conférences et participations à des rencontres, etc.

Nous comptons bien entendu sur votre fidélité et joignons à cet envoi le bulletin de réadhésion 2022 à nous retourner au plus vite (cotisation déductible fiscalement). **Nous vous invitons à faire connaitre CAPRES-AUNIS au plus grand nombre et à convaincre vos connaissances de nous rejoindre pour participer à nos actions.**

« Essaimons pour être encore plus visibles, plus forts et plus efficaces en faveur et au service de l'Écocitoyenneté en Aunis ! »

Enfin, et surtout, je tiens personnellement à vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères pour une année heureuse, une excellente santé et la réussite de tous vos projets.

Pierre RIVAUD

Président

- CDA : Communauté d'Agglomération (ou Agglo)
- CNDP : Commission Nationale du Débat Public
- Collectif NEMO : Non à un Parc éolien dans le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis Charentais
- PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Association **CAPRES-AUNIS**

Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompiere sur Mer

Courriel : capres.aunis@gmail.com Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis

Web : <https://capresaunis.wordpress.com/>

FORMULAIRES D'ADHÉSION ou RÉADHÉSION



CAPRES-AUNIS

Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité
Association déclarée - Loi du 1er juillet et décret du 16 août 1901

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2022

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Ou Personne morale : (nom de l'entreprise, de l'association)

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. fixe : **Tél. mobile :**

Courriel : @.....

Date :/...../

Signature :

Documentation complète, statuts et règlement intérieur en ligne sur le site web : <https://capresaunis.wordpress.com/>

Cotisation annuelle 2022

- Membre : 10€ (dix euros)
- Personne morale : 20€ (vingt euros)
- Membre bienfaiteur : 50€ ou plus (cinquante euros ou plus)

*Règlement par chèque ou virement à l'ordre de Capres-Aunis
Crédit Agricole de Charente Maritime / ASSOC. CAPRES-AUNIS
IBAN FR76 1170 6420 2156 0250 1800 765*

CAPRES-AUNIS

2, rue du Bois Doré 17139 Dompierre sur Mer
Courriel : capres.aunis@gmail.com
Facebook : @capresaunis
Site web : <https://capresaunis.wordpress.com/>

Adhésion sous réserve d'agrément par le conseil d'administration de l'association



CAPRES-AUNIS

Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité
Association déclarée - Loi du 1er juillet et décret du 16 août 1901

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2022

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Ou Personne morale : (nom de l'entreprise, de l'association)

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. fixe : **Tél. mobile :**

Courriel : @.....

Date :/...../

Signature :

Documentation complète, statuts et règlement intérieur en ligne sur le site web : <https://capresaunis.wordpress.com/>

Cotisation annuelle 2022

- Membre : 10€ (dix euros)
- Personne morale : 20€ (vingt euros)
- Membre bienfaiteur : 50€ ou plus (cinquante euros ou plus)

*Règlement par chèque ou virement à l'ordre de Capres-Aunis
Crédit Agricole de Charente Maritime / ASSOC. CAPRES-AUNIS
IBAN FR76 1170 6420 2156 0250 1800 765*

CAPRES-AUNIS

2, rue du Bois Doré 17139 Dompierre sur Mer
Courriel : capres.aunis@gmail.com
Facebook : @capresaunis
Site web : <https://capresaunis.wordpress.com/>

Adhésion sous réserve d'agrément par le conseil d'administration de l'association



Association CAPRES-AUNIS

Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

Courriel : capres.aunis@gmail.com Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis

Web : <https://capresaunis.wordpress.com/>